



## École Plein-Soleil

Période couverte par le PE : Du 2019-01-01 au 2022-06-30

### Général : but du projet éducatif

L'école du Plein-Soleil définit, dans son projet éducatif, les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de ses élèves.

### Général : encadrements légaux

Certains aspects de la démarche d'élaboration du projet éducatif découlent de dispositions stipulées dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les éléments prescrits sont les suivants:

- les modalités d'élaboration, le contenu, l'échéancier des travaux, la transmission, la diffusion et l'évaluation du projet éducatif des établissements d'enseignement.

(LIP, articles 37, 37.1, 74 et 75 pour les écoles et articles 97, 97.1, 97.2 et 109.1 pour les centres);

- la cohérence entre les orientations et les objectifs établis dans le projet éducatif avec ceux du plan d'engagement vers la réussite.

(LIP, article 209.2);

- les modalités visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère.

(LIP, articles 209.2 et 459.3).

Cette démarche fait référence au plan stratégique du Ministère, au plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire des Appalaches et au projet éducatif de l'école.

### Général : mission

L'école du Plein-Soleil a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

Elle réalise cette mission dans le cadre de son projet éducatif.

### Vision et valeurs : vision

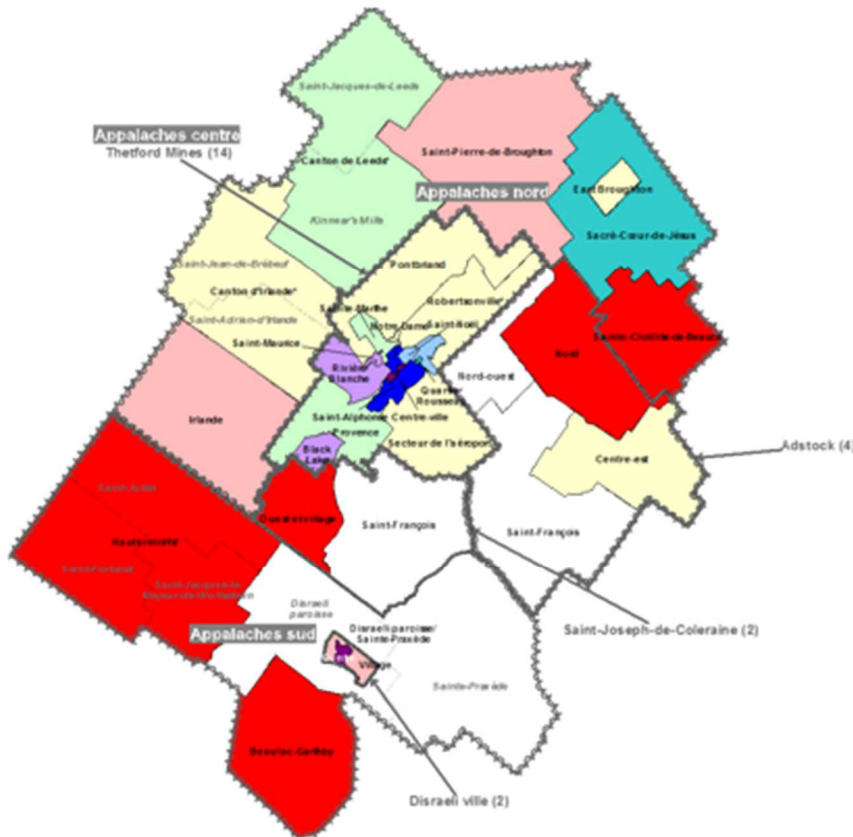
L'école du Plein-Soleil est une école qui vise le développement global des élèves du préscolaire et du primaire. Dès son entrée à l'école, l'élève évoluera dans un environnement stimulant, encadré et sécuritaire. L'équipe des intervenants de l'école du Plein-Soleil s'engage à offrir des activités et des projets diversifiés qui répondront aux besoins et aux intérêts des élèves. Le climat d'apprentissage de l'école permettra à tous les élèves de réussir et d'acquérir de solides compétences notamment dans les langues: français et anglais. De plus, grâce au programme *Soutien au comportement positif* (SCP), l'élève deviendra un citoyen modèle capable de porter un regard critique sur lui-même et sur le monde dans lequel il vit.

**Vision et valeurs : valeurs**

L'École du Plein-Soleil met en priorité les valeurs suivantes: le respect, l'engagement et la responsabilité. Ces valeurs sont les fondements du programme *Soutien au comportement positif* « SCP » implanté dans l'école. Elles sont également communes aux valeurs déterminées par le Plan d'engagement vers la réussite de la Commission scolaires des Appalaches.

**Contexte dans lequel évolue l'école : environnement externe**

L'école du Plein-Soleil reçoit les élèves du préscolaire et du primaire du secteur St-Alphonse (quartier O'Meara et Notre-Dame) et du quartier Mitchell de la Ville de Thetford Mines. Selon les données établies par le MEES, l'indice global de défavorisation (IMSE) de l'école est de 7 sur 10, ce qui en fait une école moyennement défavorisée, tout en étant aussi la plus défavorisée de la Ville de Thetford Mines. Selon les données recueillies dans le document « Caractérisation des communautés locales de Chaudières-Appalaches: Connaître et mobiliser pour mieux intervenir », les élèves résidant dans le secteur St-Alphonse proviennent d'un milieu familial très défavorisé socialement, mais favorisé matériellement (2710 personnes). De plus, parmi les 32 communautés locales de la MRC des Appalaches, 4 communautés (secteurs St-Noël, Thetford Sud, St-Alphonse et Notre-Dame) indiquent un indice de défavorisation supérieurs socialement comparativement aux autres secteurs de la MRC. Cela représente 22,5% de la population totale de la MRC. Or, le secteur du centre-ville de Thetford Mines (quartier Notre-Dame) est très défavorisé socialement et matériellement également.



		Défavorisation sociale			
		Très favorisé (Q1) ←		→	Très défavorisé (Q5)
Défavorisation matérielle (Q4)	Très favorisé (Q1)	2 6,3%	2 6,3%	2 6,3%	1 3,1%
	Très défavorisé (Q5)	2 6,3%	2 6,3%	2 6,3%	1 3,1%
	Très favorisé (Q1)	2 6,3%	2 6,3%	2 6,3%	2 6,3%
	Très défavorisé (Q5)	2 6,3%	1 3,1%	2 6,3%	1 3,1%
	Très favorisé (Q1)	3 9,4%	1 3,1%	2 6,3%	2 6,3%

De ces faits, nous pouvons constater que deux types d'élèves fréquentent l'école du Plein-Soleil. Il est nécessaire de considérer le contexte socio-économique dans lequel les élèves de l'école du Plein-Soleil proviennent afin d'évaluer les besoins de ces groupes d'élèves et ainsi d'adapter l'offre de services offerts à l'école.

**Contexte dans lequel évolue l'école : environnement interne**

**Portrait de l'école**

En 2018-2019, l'école du Plein-Soleil compte 207 élèves, selon la déclaration des présences au 30 septembre 2018. Par la suite, 3 élèves ont intégré l'école au cours de l'automne. Les groupes d'élèves du préscolaire jusqu'à la 4<sup>e</sup> année du primaire se retrouvent dans l'établissement de l'école du Plein-Soleil. Les groupes-classes de 5<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> année (45 élèves) ont été relocalisés du côté du Pavillon Fecteau de la Polyvalente de Thetford Mines. Un local pour les élèves d'ineurs du 3<sup>e</sup> cycle a été aménagé, ainsi qu'un local d'enseignement de l'anglais et un laboratoire informatique. Un bureau pour l'éducatrice a aussi été aménagé dans l'environnement adjacent des locaux du 3<sup>e</sup> cycle. Le gymnase, la bibliothèque et le service de garde fréquentés par tous les élèves sont situés dans le bâtiment de l'école du Plein-Soleil, ce qui occasionne plusieurs déplacements quotidiens des groupes-classes du 3<sup>e</sup> cycle entre les deux établissements. Ces changements ont été apportés parce que la clientèle a augmenté considérablement et à cause d'un manque de salle de classe pour tous les groupes d'élèves.

Il est à noter que parmi les élèves qui ont intégré notre école en cours d'année scolaire, 2 élèves sont immigrants. Grâce au recrutement des entreprises de la région à l'étranger, des familles issues d'autres pays, notamment ceux du sud de l'Amérique et du Proche-Orient, se sont établis dans la communauté locale de la MRC des Appalaches qui est desservie par notre école. Ces élèves immigrants bénéficient de mesures d'enseignement de francisation offertes par la Commission scolaires des Appalaches.

**Historique de l'organisation scolaire 2013-2018**

Voici un tableau résumé de l'historique de la clientèle de l'école du Plein-Soleil. Remarquons l'augmentation constante d'élèves, ce qui a forcé la direction à trouver des solutions au problème de disponibilités des locaux.

Portrait Organisation scolaire	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
<b>Nombre d'élèves (groupe)</b>	193(9)	207(10)	203(9)	210(9)	213(9)	207(10)
Filles	105	95	98	101	98	95
Garçons	88	112	105	109	115	112
<b>Préscolaire</b>	35	39	33	38	35	34
<b>1<sup>er</sup> cycle</b>	61	59	66	69	64	64
<b>2<sup>e</sup> cycle</b>	47	62	62	54	67	64
<b>3<sup>e</sup> cycle</b>	50	47	42	49	47	45
<b>Classe multi-âges</b>	0	0	0	0	1	2

## Contexte dans lequel évolue l'école : environnement interne

### Effectifs du personnel scolaire

Le personnel de l'école a changé depuis les dernières années. La moitié du personnel est plutôt stable, tandis que l'autre moitié a changé, entre autres, à cause des classes à degrés multiples.

En 2018-2019, voici nos effectifs :

- Une direction à 70% en poste depuis janvier 2017.
- Une adjointe administrative stable depuis au moins 10 ans à 60% et une autre adjointe administrative comble 20% de la tâche, ce qui représente un secrétariat actif 4 jours par semaine.
- 10 titulaires réguliers (6 enseignantes stables depuis au moins 3 ans et 4 nouvelles enseignantes cette année)
- 3 titulaires spécialistes stables depuis au moins 3 ans (enseignement de l'anglais, des arts et de la musique et de l'éducation physique.
- Une orthopédagogue à 100%, nouvelle cette année.
- Une psychoéducatrice à 30%, nouvelle cette année.
- 1 éducatrice à 30 heures par semaine au 2<sup>e</sup> cycle (avec un suivi individualisé pour un élève HDAA à raison de 12,5 heures par semaine)
- 1 éducatrice à 34,4 heures par semaine au préscolaire et 1<sup>er</sup> cycle (avec un suivi individualisé pour un élève HDAA au préscolaire à raison de 12,5 heures par semaine)
- 1 éducatrice à 29 heures par semaine (19 heures sont consacrées au 3<sup>e</sup> cycle et 10h sont distribuées au 1<sup>er</sup> cycle)
  
- Le service de surveillance du dîner compte 3 surveillantes.
- Le service de garde compte une éducatrice-responsable et 5 éducatrices.
- Un parent bénévole qui s'occupe de la bibliothèque depuis quelques années.

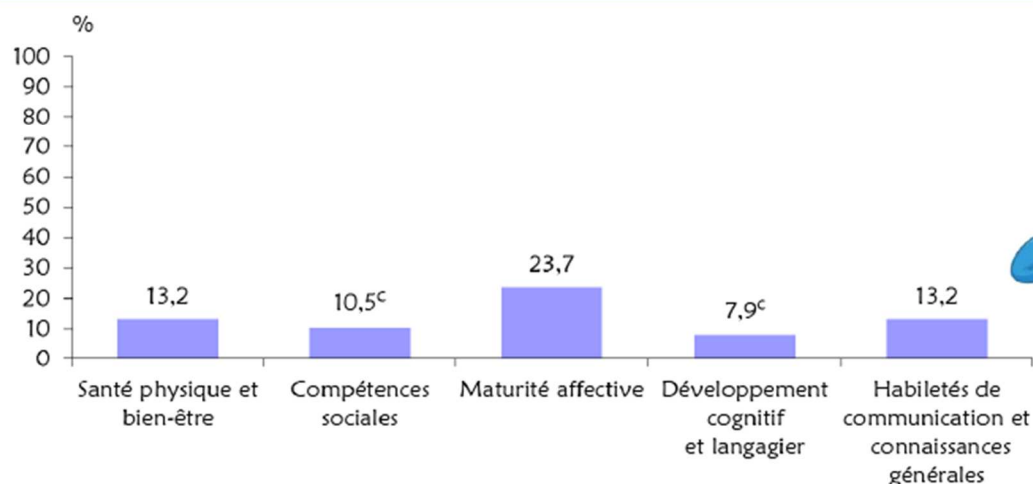
\*\*\* Il est important de spécifier que les mesures dédiées ont permis d'ajouter 58,4 heures de services d'éducation spécialisée aux 35 heures par semaine accordé par la Commission scolaire. Cet ajout de services permet, entre autres, d'assurer la viabilité du programme d'encadrement « Soutien au comportement positif (SCP) » et d'intervenir tôt auprès des élèves du préscolaire et du 1<sup>er</sup> cycle.

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement interne

**Préscolaire**

En 2012, 2 classes de l'école du PLEIN-SOLEIL, comptant en tout 38 élèves de maternelle, ont participé à la collecte de données de l'EQDEM (Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle) par l'institut de la statistique du Québec (ISQ). Cette enquête a été reconduite en 2017 afin de dresser un portrait actualisé du développement des enfants fréquentant une classe de maternelle. Voici un tableau représentant les domaines de développement vulnérables de nos élèves du préscolaire.

Proportion d'enfants à la maternelle vulnérables selon les cinq domaines de développement, enfants pour lesquels un questionnaire a été rempli et jugé valide, 2017  
École du Plein-Soleil



Ainsi, à la lumière des données recueillies de l'EQDEM, la zone de vulnérabilité principale des élèves du préscolaire est la maturité affective, suivie des habiletés de communication et connaissances générales et de l'état de santé physique et du bien-être (ex aequo). Il est possible d'établir une relation de cause à effet avec l'indice de défavorisation (IMSE) du milieu socio-économique dans lequel nos élèves évoluent en bas âge. On comprend qu'un indice de défavorisation plus élevé dans les sphères du contexte et de l'environnement social de l'enfant a un impact considérable sur le développement de la maturité (ex : lien d'attachement avec la mère) et des habiletés sociales chez l'enfant. De plus, un contexte familial défavorisé matériellement a des répercussions sur l'état de santé physique et psychologique des jeunes en bas âge. Notre équipe d'intervenants est au fait de ces données et met en place des stratégies d'intervention qui répondent aux besoins des élèves du préscolaire. Nous croyons notamment que notre programme d'encadrement « Soutien au comportement positif (SCP) » est le programme le plus adapté à une clientèle en milieu défavorisé. Enfin, la collaboration école-famille est une condition de réussite pour nos élèves du préscolaire. Une formation aux parents concernant les interventions de soutien au comportement positif est offerte en début de chaque année scolaire. En outre, les parents des élèves du préscolaire sont rencontrés par la direction pour les informer du fonctionnement du programme d'encadrement SCP.

## Contexte dans lequel évolue l'école : environnement interne

### Le service de garde

En 2018-2019, il y a 144 élèves qui fréquentent le service de garde de l'école du Plein-Soleil. Environ 105 élèves sont réguliers et 39 élèves sont inscrits à une fréquentation sporadique. Une nouvelle organisation multi-âges des groupes a été mise sur pied cette année par l'équipe d'éducatrices. Chaque jour, les élèves peuvent choisir leur atelier, selon leurs goûts et leurs intérêts, parmi la panoplie d'activités proposées. Le service de garde est un milieu de vie apprécié par l'ensemble des enfants et des parents.

### Le Soutien au comportement positif: le système de régulation des comportements des élèves

Le SCP (Soutien au comportement positif) est un programme de gestion des comportements qui oriente les interventions et la mobilisation des différents services de soutien et professionnel pour les élèves. C'est à partir des trois valeurs prioritaires définies par l'équipe-école (respect, engagement et responsabilité) que tous appliquent l'enseignement explicite des comportements attendus chez les élèves. Le but de ce programme est de diminuer les écarts de conduite et les gestes de violence et d'intimidation. Une application rigoureuse et soutenue de ce programme est bénéfique pour l'ensemble de nos élèves. Une rencontre mensuelle est prévue avec les membres du comité « SCP Niveau 1 », soient les représentants de chaque cycle et les éducatrices de l'école. Lors de ces réunions, plusieurs sujets sont abordés : mise à jour et fonctionnement du programme, défis à relever et réussites dans l'école, la planification des célébrations-école ainsi que la résolution de problèmes en pratique collaborative. Ce comité soutient tous les enseignants de l'école dans le but de mieux intervenir avec les élèves quotidiennement.

Selon un sondage effectué auprès des membres du personnel et des parents, le taux de satisfaction de ce programme est de 100%. Il est évident de croire que ce programme sera reconduit dans les années futures. En outre, ce programme se greffe au plan de lutte contre la violence et l'intimidation appliqué au sein de l'école.

En 2018-2019, tout le personnel a reçu la formation « SCP Niveau 2 » et le programme « Les Espions : Mission Possible » a été mis en place pour soutenir les élèves ayant des comportements inappropriés répétitifs. Un nouveau comité, formé de la direction et des professionnels (psychoéducateur et orthopédagogue) se réunit à raison de 2 fois par mois pour analyser les demandes d'adhésion au programme et l'évolution des élèves déjà inscrits.

L'an prochain, d'autres formations sont prévues, telles que « la fonction du comportement ». Les programmes « Les récréations SCP » et « Les midis SCP » seront mis en application en 2019-2020.

Il est à préciser que chaque année, tout nouveau personnel est formé et reçoit un accompagnement afin que le programme soit appliqué de façon uniforme.

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement interne

**La réussite des élèves**

À partir des taux des réussites des élèves en 2016 et 2017, nous allons analyser et établir des cibles de réussite pour l'avenir, c'est-à-dire jusqu'en 2022. Voici les données recueillies:

Taux de réussite - %												
2016							2017					
Groupe	Math.	CD-1	CD-2	Français	Écrire	Lire	Math.	CD-1	CD-2	Français	Écrire	Lire
1 <sup>re</sup>	94,1	94,1	94,1	97,1	94,1	97,1	97,1	88,6	94,3	97,1	94,3	94,3
2 <sup>e</sup>	94,3	85,7	94,3	97,1	85,7	94,3	100	100	100	100	100	96,6
3 <sup>e</sup>	90	70	96,7	96,7	96,7	86,7	80,6	75	83,3	88,9	75	83,3
4 <sup>e</sup>	95,8	95,8	70,8	100	100	95,8	93,5	90,3	93,5	100	96,8	100
5 <sup>e</sup>	85,2	77,8	92,6	92,6	81,5	85,2	85,7	85,7	90,5	81	66,7	85,7
6 <sup>e</sup>	95,5	90,9	95,5	100	95,5	95,5	92,3	92,3	88,5	96,2	80,8	88,5
Taux de réussite - Épreuves obligatoires												
2016							2017					
Groupe	Math.	CD-1	CD-2	Français	Écrire	Lire	Math.	CD-1	CD-2	Français	Écrire	Lire
4 <sup>e</sup>					95,8	79,2		90,3	77,4		83,9	93,5
6 <sup>e</sup>		86,4	86,4		90,9	90,9		80,8	73,1		88,5	84,6

En considérant les cibles de réussite établies dans le Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 de la Commission scolaire des Appalaches, il est nécessaire d'augmenter les taux de réussite des élèves de 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année aux épreuves ministérielles, notamment en lecture et écriture (6<sup>e</sup> année) et en mathématiques (4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année). On remarque que les taux de réussite en écriture ont diminué considérablement en 2017, et ce, pour les deux niveaux. En ce qui a trait aux mathématiques, les taux de réussite des élèves de 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année aux épreuves ministérielles n'atteignent pas la cible de 86% (4<sup>e</sup>) et de 83% (6<sup>e</sup> année) en 2017.

Par conséquent, des efforts seront déployés pour mettre en place des mesures concrètes pour faire augmenter la réussite chez nos élèves dans les matières disciplinaires obligatoires. Nous pouvons croire qu'une collaboration en équipe-cycle et une révision de la progression des apprentissages feront partie des moyens choisis au plan d'action.

**Anglais : Classe d'anglais intensif en 6<sup>e</sup> année**

Pour ce qui est de l'apprentissage de la langue anglaise, les taux de réussite atteignent 100% aux épreuves de fin d'année, à la fin du parcours primaire en 2017. Il est possible d'associer cette réussite à notre classe d'anglais intensif en 6<sup>e</sup> année. Nous avons l'avantage d'avoir la même enseignante, qui depuis quelques années, enseigne toutes les matières en plus d'être qualifiée pour enseigner l'anglais. La stabilité est un facteur important à considérer pour mesurer l'impact de l'efficacité de l'enseignement de l'anglais à notre école.

Or, nous souhaitons maintenir ce taux de réussite et en plus, développer davantage de projets scolaires qui stimuleront l'apprentissage de la langue anglaise et ce, de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année du primaire.

**Contexte dans lequel évolue l'école : environnement interne****Élèves HDAA**

En 2018-2019, 29 élèves possèdent un plan d'intervention actif. C'est-à-dire que l'enseignant ou les enseignants doivent adapter l'environnement de l'élève, soit en fonction de ses apprentissages ou des besoins liés au comportement de celui-ci. En réalité, nous remarquons que plusieurs élèves ont besoin d'aide en orthopédagogie et/ou nécessitent un accompagnement par une éducatrice, à cause de difficultés comportementales. Ceci s'explique certainement par les zones de vulnérabilités du domaine de la maturité affective et des habiletés sociales qui sont ciblées chez nos élèves du préscolaire. Ainsi, il est primordial d'avoir recours à un programme efficace pour l'enseignement explicite des attitudes et comportements positifs à adopter en contexte de groupe et de collaborer avec les familles. C'est pourquoi, 100% de notre personnel scolaire est satisfait de l'application de ce programme et juge que celui-ci a des effets favorables chez les élèves.

**Vie scolaire**

Différentes activités sont offertes aux élèves : activités sportives et culturelles tout au long de l'année scolaire. Par exemple, il y a l'épluchette de blé d'inde familiale, le traditionnel déjeuner de Noël, les randonnées en raquettes, la marche printanière jusqu'au parc St-Noël, la présentation d'une pièce de théâtre par la troupe Les Cabotins, les activités de concentration sportives organisées par la CSA et plusieurs activités de fin d'année. Les activités parascolaires sont également présentes : cours de danse, djembé, les jeux médiévaux et les activités de lecture *Naître et Grandir*. Sur l'heure du dîner, il y a aussi de l'aide aux devoirs pour certains élèves supervisés par les éducatrices de l'école. Selon les données recueillies par le sondage, les élèves souhaiteraient avoir plus d'activités parascolaires. Entre autres, les cours d'anglais et d'arts sont les plus en demande. C'est pourquoi, nous avons établi un objectif en ce sens.

**La technologie à l'école**

Grâce au plan d'action numérique, l'achat d'une flotte de 20 iPads été effectuée. De plus, plusieurs ensembles de robotique ont été acquis pour initier les élèves à la programmation informatique. Les classes du 3<sup>e</sup> cycle pouvaient déjà compter sur quelques iPads, mais ceux-ci sont plutôt désuets. Ils devront être renouvelés ultérieurement, car les élèves participent à la compétition annuelle de robotique organisée par la CSA. De surcroît, les enseignants désirent être formés dans le but d'intégrer l'utilisation des technologies dans les situations d'apprentissages vécues en classe. Cette année, un enseignant par cycle a reçu une formation spécifique par le conseiller pédagogique au service des technologies de la CSA. Il est prévu que tous les enseignants bénéficient d'une formation actualisée et d'un soutien pour faire vivre de multiples projets technologiques.

**Installations physiques et infrastructures**

Entre 2016 et 2018, plusieurs campagnes de financement ont permis d'amasser une somme d'argent importante pour embellir la cour d'école. En effet, un nouvel aménagement d'une partie de la cour a été réalisé afin d'intégrer un terrain de soccer synthétique et un nouvel aire de jeux avec de nouveaux modules. La cour d'école compte déjà une surface de dek hockey et des modules dans l'aire de jeux des élèves du préscolaire et du 1<sup>er</sup> cycle. Ces nouveautés réjouissent les élèves et les motivent à jouer davantage à l'extérieur. Cependant, les espaces de jeux à l'intérieur de l'école sont plus restreints. Le gymnase est d'une petite superficie et l'aménagement des vestiaires serait un investissement majeur à considérer pour le bon fonctionnement des groupes d'élèves qui se préparent à leur cour d'éducation physique. Les locaux disponibles dans l'école sont pratiquement inexistantes. Plusieurs locaux sont occupés par plusieurs intervenants et nous manquons d'endroits pour que les groupes d'enseignants se réunissent. Le manque d'espace est un réel problème à l'école du Plein-Soleil.



#### Forces et zones de vulnérabilité : forces

En décembre 2018 un sondage visant l'évaluation des services, de l'encadrement et de l'environnement scolaire des élèves de l'école du Plein-Soleil a été remis au personnel de l'école, aux élèves, aux parents de ceux-ci, ainsi qu'aux membres de sa communauté. Après l'analyse des résultats de ce sondage, nous pouvons définir des forces et des zones de vulnérabilité qui permettront à l'équipe-école d'élaborer son nouveau projet éducatif. Voici le résumé de cette analyse :

L'école du Plein-Soleil mise sur ses forces pour orienter les prises de décision et les interventions dans l'école:

- Mise en place du SCP (Soutien au comportement positif) depuis 4 ans. Formation continue du personnel en lien avec les interventions comportementales selon le modèle RAI.
- Programme d'anglais intensif en 6e année depuis 5 ans.
- Service de garde efficace et apprécié des élèves et des parents
- Aménagement de la cour d'école récent avec l'ajout d'un terrain de soccer synthétique.
- Sorties culturelles et sportives organisées tout au long de l'année.
- Participation aux concentrations sportives pour tous les cycles.
- Proximité de la Polyvalente de Thetford Mines pour l'accessibilité aux infrastructures (piscine, bibliothèque, gymnase, etc.)
- Petit déjeuner gratuit une fois par semaine offert à certains élèves
- Laboratoire informatique actuel et accessibilité aux ressources numériques (IPAD, Robotique)
- Valorisation des réussites de nos élèves en grand groupe (certificats et trophée du civisme)
- Rassemblements de tous les élèves faits plusieurs fois durant l'année
- Activités organisées selon les fêtes de l'année
- Activités d'accueil et activités familiales organisées en début d'année scolaire
- Responsabilités données à des élèves de l'école (brigadier, collation, etc.)
- Entrée progressive des élèves du préscolaire en début d'année scolaire
- Malgré les deux lieux physiques, participation des élèves du 3e cycle à plusieurs activités de rassemblement de l'école.
- Système de sécurité et de contrôle à la porte de l'entrée de l'école (à venir au printemps 2019).

#### Forces et zones de vulnérabilité : zones de vulnérabilité

L'école du Plein-Soleil doit miser davantage sur les aspects suivants pour améliorer son environnement éducatif:

- Communication école-famille à définir et à améliorer
- Augmenter l'offre d'activités parascolaires diversifiées
- Lieu physique: Gymnase et vestiaires (superficie et organisation)
- Taux de réussite aux épreuves ministérielles à améliorer (français-mathématiques)
- Manque de locaux et d'espace (Utilisation de locaux à plusieurs fins)
- Déplacements des élèves du 3e cycle entre les établissements de l'école du Plein-Soleil et de la Polyvalente de Thetford Mines.
- Gestion et organisation des récréations
- Offre de services complémentaires insuffisants considérant l'indice de défavorisation (orthopédagogie et psychoéducation)

## Enjeux, orientations et objectifs

### Persévérance scolaire et réussite des élèves

**Orientation 1** : Atteindre une plus grande maîtrise de la langue française et de l'anglais langue seconde.

**Objectif 1** : Augmenter le taux de réussite en français.

1<sup>er</sup> indicateur : Taux de réussite à l'épreuve ministérielle en lecture de la 4<sup>e</sup> année du primaire.

Cible : Passer de 93,5% à 95 % d'ici 2022.

2<sup>e</sup> Indicateur : Taux de réussite à l'épreuve ministérielle de lecture de la 6<sup>e</sup> année du primaire.

Cible : Passer de 84,6% à 95 % d'ici 2022.

**Objectif 2** : Se doter de mesures concrètes afin de rehausser la qualité du français.

1<sup>er</sup> indicateur : Développer des communautés d'apprentissages professionnelles (CAP)

Cible : Mettre en place une communauté d'apprentissage et de partage. (CAP)

**Objectif 3** : Atteindre un taux de réussite de 100% en anglais

1<sup>er</sup> indicateur : Taux de réussite aux épreuves de fin d'année en 6<sup>e</sup> année du primaire.

Cible : Maintenir un taux de 100% d'ici 2022.

**Orientation 2** : Atteindre une meilleure réussite en mathématique.

**Objectif 1** : Augmenter le taux de réussite en mathématique.

1<sup>er</sup> indicateur : Taux de réussite à l'épreuve ministérielle de mathématique en 4<sup>e</sup> année du primaire.

Cible : Passer de 83,5 % à 86 % d'ici 2022.

2<sup>e</sup> indicateur : Taux de réussite à l'épreuve ministérielle de mathématique en 6<sup>e</sup> année du primaire.

Cible : Passer de 79,7 % à 83 % d'ici 2022.

### Encadrement des élèves

**Orientation 1** : S'assurer que l'environnement éducatif soit sain, actif, sécuritaire et bienveillant.

**Objectif 1** : Maintenir le programme Soutien au Comportement positif (SCP) pour l'encadrement des élèves de l'école, du préscolaire à la 6<sup>e</sup> année.

1<sup>er</sup> indicateur : Adhésion et participation des intervenants de l'école (Évaluation annuelle du BMA)

Cible : Taux de participation de 100% de tous les intervenants de l'école au programme SCP.

**Objectif 2** : S'assurer que la programmation du service de garde prévoit que les élèves soient actifs le plus possible en augmentant les activités incitant les enfants à bouger.

1<sup>er</sup> indicateur : Programmation des activités du service de garde

Cible : Planification d'une activité sportive quotidiennement.

**Objectif 3** : Accroître l'offre d'activités physiques, culturelles et parascolaires pour tous les élèves d'ici 2022.

1<sup>er</sup> indicateur : Programmation annuelle des activités physiques, culturelles et parascolaires de l'école.

Cible : Augmenter les offres d'activités parascolaires.

Rayonnement de l'école et communication

**Orientation 1** : Assurer une présence continue de l'école dans sa communauté.

**Objectif 1** : Améliorer la communication école-famille.

1<sup>er</sup> indicateur : Les communications entre les enseignants et les parents durant l'année scolaire.

Cible : Augmenter le nombre de communications entre les enseignants et les parents.

Mise en application et réédition de compte

Le Projet éducatif a fait l'objet d'un consensus et il est le fruit d'une étroite collaboration parmi les membres du comité de pilotage, celui-ci composé de quatre représentants du personnel et de la direction de l'école. Annuellement, il est prévu qu'une analyse et une révision des objectifs ainsi que des indicateurs et des cibles seront effectués par le comité de pilotage. Ce même comité fera le compte-rendu des actions déterminées au Plan d'action, au moyen d'un bilan annuel.

Rappelons que le but du Projet éducatif est de mettre en œuvre des actions concrètes qui répondent au besoin du milieu. C'est la raison pour laquelle tous les intervenants de l'école s'investissent dans l'application des mesures qui sont déployées par le Projet éducatif.